



CLR- Union SNUI - SUD Trésor

Boite 29 - 80 rue de Montreuil 75011 PARIS - Tél. 01.44.64.64.44
Fax 01.43.48.96.16 - E-mail : clr@snuisudtresor.fr - [http://www.snuisudtresor.fr /cnr/](http://www.snuisudtresor.fr/cnr/)

MARE FISCUM, MARE NOSTRUM,
Bulletin National de Liaison du Comité des retraités

Septembre 2010

N° 38

EDITO

LE 7 SEPTEMBRE : ETRE PRESENTS POUR DIRE NON

Décidée dans l'unité syndicale la plus totale dès avant les vacances, la journée nationale de grève et de manifestations du 7 Septembre a pour objet essentiel d'être l'expression du rejet du projet gouvernemental concernant la réforme des retraites. Cette journée doit être le premier moment fort de ce qu'il est convenu d'appeler la rentrée sociale.

Cette expression de rentrée sociale, souvent utilisée, est assez désagréable, car elle laisse entendre qu'il s'agit là d'un rite ou d'une simple obligation de calendrier ou encore que les mois d'été sont des mois de calme et de paix sociale.

Même s'il est vrai que les coupures dans la relation au travail, pour ceux qui en ont, sont distendues avec l'existence chèrement acquise du droit au repos, la situation actuelle ne permet pas de dire que les problèmes sociaux et économiques créés par la crise systémique du régime se soient estompés, elle ne permet pas d'affirmer qu'avec simplement un peu de soleil on peut faire subitement oublier totalement les difficultés qui s'accumulent pour la plus grande partie de la population en général et pour les retraités en particulier malgré tous les discours sur l'excellence prétendue de leur niveau de vie.

Malgré l'utilisation de toutes les techniques de manipulation et les manœuvres de diversions employées sur des sujets certes sensibles, l'opinion publique reste lucide sur le fait que de nombreux problèmes sont liés à une politique faite de contradictions et de continuité dans le creusement des injustices sociales. Contradiction les suppressions d'emplois dans la fonction publique, ce qui entraîne de la perte de substance dans les missions de lien social qu'elle crée. Contradiction la diminution forte et constante des effectifs de police avec les besoins indispensables pour exercer les missions liées à la sécurité.

Injustices sociales, inégalités croissantes, déficits publics et sociaux, réforme des retraites tout cela pose en permanence le problème de fond d'une meilleure redistribution des richesses produites. L'argument sans cesse avancé qui nous assène comme vérité que nous vivons au dessus de nos moyens est fallacieux, et pour cela il suffit de comparer globalement la richesse produite dans les années 60 et ce que l'on en faisait et la richesse bien supérieure d'aujourd'hui qui est confisquée pour enrichir une minorité qui est déjà riche au-delà du raisonnable.

Les adhérents du CLR sont appelés à participer à la réussite de cette journée du 7 Septembre qui ne se traduit pas pour eux, comme pour les actifs, par une perte de revenus, en participant aux manifestations et même d'y amener leurs petits enfants puisque c'est toujours les menaces sur leur avenir que l'on nous oppose.

Décodage de 25 techniques de désinformation

Voici quelques techniques courantes utilisées par différents organes de pouvoir – publics ou privés – cherchant à occulter des vérités qui dérangent. Il est utile de garder ces concepts à l'esprit lors de la lecture d'informations relatives à des sujets controversés (ils sont nombreux) ... pour autant, règle n°1, que vous sachiez même qu'ils le sont. Faites le test. Vous serez sans doute surpris de constater à quel point ces procédés percolent au travers de nombre de propos tenus par des instances officielles, des "experts" et par extension de nombreux médias.

Jean-Luc Guilmot – Juin 2008

Technique n°1 : Evitement

Ne pas écouter la controverse, ne pas la voir, ne pas en parler. Si elle n'est pas rapportée, elle n'existe pas et il n'y a pas lieu de s'en occuper

Technique n°2 : Superficialité

N'aborder la controverse qu'en périphérie, sur des points mineurs voire pittoresques. Eviter soigneusement les points clés de l'argumentation.

Technique n°3 : Indignation

Rejeter le sujet de façon indignée ("jamais une chose pareille ne serait possible"). Jouer sur le sentiment d'incrédulité ("il y aurait eu des fuites", "ça se saurait", ...)

Technique n°4 : Rumeur

Considérer la controverse comme une rumeur de plus, sans fondements, quels que soient les arguments présentés.

Technique n°5 : Homme de paille

Présenter la position de son adversaire de façon volontairement erronée, en sélectionnant son argument le plus faible, en amplifiant sa portée puis en le détruisant.

Technique n°6 : Messager

Décrédibiliser le porteur du message. Par extension, associer les opposants à des dénominations impopulaires telles que "excentrique", "extrême-droite", "gauchiste", "terroriste", "conspirationniste", "radical", "fanatique", ou même "blonde" etc...

Technique n°7 : Biais

Exacerber tous les faits qui pourraient donner à penser que l'opposant opère en dissimulant ses véritables intentions ou est sujet à tout autre forme de biais.

Technique n°8 : Confusion

Quelque soit le niveau de la polémique mais sans y faire référence, confirmer la thèse officielle par un communiqué laconique sur une nouvelle étude favorable et rassurante.

Technique n°9 : Autorité

S'associer à l'autorité (organismes internationaux etc.) et présenter ses arguments avec suffisamment de jargon, de détails techniques et de sources pour les crédibiliser.

Technique n°10 : Innocence

Faire l'innocent. Quelle que soit la solidité des arguments de l'opposant, éviter la discussion en leur contestant toute crédibilité, toute existence de preuves, toute logique ou tout sens. Mélanger le tout pour un maximum d'efficacité.

Technique n°11 : Amalgame

Associer les charges de l'opposant à des charges farfelues facilement réfutables, qu'elles soient antérieures ou le fait d'autres opposants. En y étant associées, les charges subséquentes, quelle que soit leur validité, sont alors beaucoup plus facilement discréditées.

Technique n°12 : Diviser

Diviser pour mieux régner et par extension mettre l'accent sur les différences entre les différents courants des opposants et l'impression de chaos que cela procure.

Technique n°13 : Pseudo-débat

Présenter la version de l'opposant en premier lieu puis démentir par une succession de déclarations issues de sources faisant apparemment autorité.

Technique n°14 : Confession

Admettre avec candeur que des manquements (mineurs) ont été identifiés et que des solutions ont été apportées. Les opposants cependant en ont tiré parti pour gonfler la controverse et tenter de démontrer ce qui n'existe pas.

Technique n°15 : Edulcorer

Utiliser des termes techniques sans contenu émotif pour décrire le problème.

Technique n°16 : Enigme

Les énigmes n'ont pas de solution. Etant donné la multitude des paramètres, des intervenants et de leurs interactions, le sujet est bien trop complexe pour ne pouvoir être jamais résolu. Une technique couramment utilisée pour décourager ceux qui cherchent à suivre...

Technique n°17 : Solution complète

Eviter le problème en exigeant de l'opposant qu'il fournisse une solution complète à la résolution de la controverse.

Technique n°18 : Omission

Omettre des preuves, des publications ou des témoignages contraires. S'ils n'existent pas, ce ne sont pas des faits, et le sujet ne doit pas être couvert.

Technique n°19 : Sang froid

Amener l'opposant à argumenter dans une position difficile et jouer sur sa perte de sang froid pour le décrédibiliser.

Technique n°20 : Expertise

"*You don't bite the hand that feeds you*", disent les Anglais. Créer son propre groupe d'experts et le financer directement ou indirectement.

Technique n°21 : Preuve impossible

Ignorer les preuves présentées par l'opposant comme étant non pertinentes et lui demander des preuves inaccessibles, que ce soit matériellement (non disponibles ou soustraites au regard du public), techniquement (années de recherche) ou financièrement.

Technique n°22 : Déni

Dénier toute crédibilité ou être extrêmement critique vis à vis de publications, de témoignages ou même de propos officiels d'organes de pouvoir, en les désignant comme des "sources non valides" ou "des éléments sortis de leur contexte".

Technique n°23 : Fausse preuve

Introduire des éléments contradictoires par rapport à l'argument de l'opposant, au besoin en fabriquant de fausses preuves, par exemple sous la forme d'études scientifiques au protocole particulièrement étudié.

Technique n°24 : Grand Jury

Organiser un grand jury ou des états généraux avec tous les atours de la consultation la plus large et la plus ouverte qui soient. Neutraliser ensuite les sujets qui fâchent et présenter le rapport final comme étant l'état du consensus général.

Technique n°25 : Diversion et distraction

Créer l'événement ailleurs pour distraire et écarter l'attention du public.

Les vacances ne sont plus ce qu'elles étaient

Cette année, les vacances n'ont pas été de tout repos comme on l'aurait souhaité. Tout a commencé avec les révélations du « Canard » sur les cigares, les permis de construire « bidouillés », les notes d'hôtel faramineuses, les logements de fonctions qui n'en ont plus que le nom.

Après Zahia, une grève sur le tas comme on disait au XIX^{ème} siècle, les crampons remisés aux vestiaires, une défaite des bleus, une défaite de la France, devenue une défaite du Président. Il n'en fallait pas plus pour avoir le moral à zéro.

Et ce n'est pas l'interview du Président par un journaliste d'Antenne 2 qui pouvait remettre les choses dans l'ordre. Pour ce rendez-vous avec la France, le style a changé. Notre président se veut au dessus des polémiques politiciennes, « au seul service » des français mais avec toujours les mêmes positions sur le fond. « *La rigueur n'existe pas, il suffit d'être rigoureux pour retourner à l'équilibre des Finances Publiques.* »

Rigoureux signifie, entre autre, que la baisse des effectifs dans la Fonction Publique ne s'arrêtera pas là, bien au contraire, que le relèvement de l'âge de la retraite de 60 à 62 ans est inéluctable et que les cotisations du public doivent s'aligner sur celles du Privé, c'est une question de justice. Notre Président ignore t-il que les pensions (et non les retraites) sont inscrites au Grand Livre de la Dette Publique ? Ou bien est-ce l'annonce prochaine de la suppression du Statut de la Fonction Publique ?

Après juillet, le mois d'août n'a pas été plus clément. La guerre a été déclarée contre les français d'origine étrangère (SDF, nomades, forains, tsiganes, Roms,...), contre les parents qui ne font pas respecter par leurs enfants les décisions de justice et enfin contre les maires qui ne s'impliquent pas suffisamment dans la lutte contre l'insécurité. Oui, c'est la guerre, comme ce fut la guerre en 2002, « contre l'insécurité » ; comme en 2005, contre « les racailles » ; comme en 2008, contre « les trafiquants » ; comme en 2009 contre « les bandes ». Un ministre va même jusqu'à faire le lien entre immigré et insécurité mais bien entendu jamais entre immigré et chômage, entre immigré et précarité, entre immigré et racisme. Fort de cette analyse, un dirigeant du FN va même jusqu'à dire « *si on expulsait tous les étrangers, on viderait les prisons des 2/3, ça ferait de la place aux voyous bien de chez nous* ».

Certaines mauvaises langues vous diront que toute cette agitation n'a été mise en œuvre que pour vous faire oublier les faux pas des ministres, Woerth tout particulièrement, le chômage, l'augmentation de l'électricité, la réforme des retraites,...

A part le fait que les soldes n'aient pas attiré les consommateurs déprimés, il n'y a pas eu que de mauvaises nouvelles. Désormais les français qui mesurent moins de 1m60 pourront postuler pour des emplois de policiers ou de douaniers.

Mais la nouvelle la plus réjouissante, c'est que cet été, les ouvriers d'Asie se sont révoltés et ont fait grève malgré une revalorisation récente de leur salaire. De 30 à 60% en Chine et de plus de 80% au Bengladesh. Les dirigeants de ces pays ont oublié la phrase de K. Marx et la révolte du prolétariat contre « le capitalisme qui essaie continuellement d'abaisser les salaires à leur minimum physiologique ».

Que tous ces événements soient un encouragement à aller manifester le 7 septembre. Décidément, les vacances ne sont plus ce qu'elles étaient.

LES ACTIONS DU CLR,...

En direction de la MGEFI :

- **Concernant les camarades du CLR qui ne perçoivent qu'une pension partielle.**

A notre demande (le 12 Mars) de ne payer que sur ce qui est perçu, le Président de la MGEFI nous a répondu (lettre reçue le 3 juin) qu'il fallait examiner cette situation dans le cadre du contexte général des cotisations réclamées à tous les adhérents. Ci-dessous les réponses du Secrétaire Général du Syndicat et du Président du CLR.

Christian STEENHOUDT
Président du Comité de Liaison des Retraités
Union SNUI-SUD-TRESOR

A
Serge BRICHET
Président de la MGEFI
PARIS

Objet : cotisation des adhérents retraités

Cher Camarade, Cher Serge,

Le 3 juin dernier j'ai bien reçu ta réponse écrite le 24 Mai et postée le 1^{er} Juin et je t'en remercie. La question que nous avons posée était une question de principe qui portait sur le fait de savoir s'il était juste de calculer et de faire payer une cotisation mutualiste sur des sommes non perçues par les retraités ne bénéficiant que d'une pension partielle.

La réponse apportée n'aborde pas du tout ce problème précis d'injustice mais renvoie, par le biais d'une technique classique à des généralités faisant intervenir les équilibres globaux de la mutuelle. Au pays du rugby cela s'appelle « taper en touche ». De plus pour tenter de conforter cette non réponse tu affirmes que globalement toujours la mutuelle dégage des transferts solidaires très élevés à destination des retraités ou de leur conjoint.

A propos de la notion de solidarité générationnelle il faut rappeler, comme certains de nos camarades ont pu le dire dans les AG de la mutuelle, que si le taux de cotisations des retraités était certes inférieur de 20% par rapport à celui des actifs, la base fictive (celle correspondant à l'indice brut) sur laquelle est calculée la part variable pour tous les retraités est de 25% à 30% supérieure à la retraite réellement perçue.

De plus la partie de la cotisation forfaitaire augmente régulièrement avec l'âge. Par ailleurs la MFP Prévoyance a reversé 15 Millions d'Euros à la MGEFI compte tenu que dès le départ à la retraite elle n'assure plus le décès (et non plus jusque 65 ans comme auparavant). Ce changement s'est effectué sans qu'il y ait pour autant baisse de la cotisation PREMUO et sans que cet argent profite aux retraités.

Enfin la MAI continue de percevoir les 2,90 Euros prélevés mensuellement pour chaque adhérent et dégage ainsi un bénéfice de 1 million d'Euros non utilisé compte tenu d'insuffisances d'actions solidaires y compris auprès de retraités connaissant des difficultés.

Quant à la MGEN, le fait que leur assiette soit différente et que le montant de leur cotisation soit équivalent voire supérieur à la MGEFI, tout cela n'explique en rien l'autre fait qui est l'objet de notre démarche, c'est qu'ils ne font pas payer sur une pension virtuelle et complète mais bien sur celle perçue.

Tu affirmes ta volonté de ne pas pénaliser quiconque et bien merci de la concrétiser en mettant fin à cette injustice qui pénalise des camarades retraités en leur faisant payer une cotisation sur des sommes qu'ils ne perçoivent pas.

Nous demandons donc que cette question de principe soit mise officiellement à l'ordre du jour pour être tranchée dans les AG de l'an prochain par un vote et entérinée ensuite dans l'instance statutaire nationale ayant compétence en la matière.

Avec mes meilleurs sentiments mutualistes et syndicalistes.

AFFAIRE A SUIVRE DONC

... DROIT DE SUITE

Laurent GATHIER
Secrétaire général

A

Serge BRICHET
Président de la MGEFI
56 rue de la Glacière
75013 Paris

Paris le 17 Juillet 2010

Cher camarade,

Je te remercie pour tes réponses à mon courrier du 12 Mars dernier ainsi qu'à celui du Président du Comité de Liaison des Retraités concernant le montant de la cotisation mutualiste réclamé aux retraités ne percevant pas une pension complète.

Je prends acte de ton accord pour une rencontre entre nos deux organisations pour échanger sur un certain nombre de sujets. Compte tenu de nos plannings respectifs très chargés je pense que nous pourrions fixer la date de cette rencontre et son ordre du jour par communication téléphonique.

Je te transmets ci-joint la réponse du Comité de Liaison des Retraités de notre Union. Cette réponse contient un certain nombre d'arguments qui méritent d'être pris en compte. Nous continuons de soutenir la demande qui est exprimée.

Dans l'attente de la fixation de la date de notre rencontre,

Je t'adresse, cher camarade, mes sentiments mutualistes et syndicaux les meilleurs

En direction des Parlementaires :

- **Pour la défense du Statut !**

Un grand nombre des correspondants départementaux du CLR - nous les remercions ici sincèrement de donner vie au syndicalisme vécu au sein du CLR - ont participé à cette action en direction des Députés et Sénateurs pour exprimer en votre nom la volonté de défendre le Statut Général de la Fonction Publique d'Etat ainsi que tous ses éléments constitutifs mais aussi pour leur apporter un certain nombre d'arguments en réponse aux clichés simplistes et agressifs à l'encontre des fonctionnaires prétendus privilégiés. C'est au total plus de 200 réponses que le CLR a reçues de la part des parlementaires de tous bords.

L'analyse de ces réponses démontre tout d'abord que quelle que soit la couleur politique un grand nombre de ces parlementaires ne possédaient pas toutes les justifications, tous les fondamentaux qui servent de base à la continuité inchangée de l'existence du Statut général de la Fonction Publique. De même beaucoup d'entre eux quelle que soit leur étiquette confondaient le système de répartition des retraites des salariés du privé et la budgétisation des pensions des fonctionnaires d'Etat.

Ces réponses démontrent aussi un clivage entre les parlementaires de la majorité et ceux de l'opposition. Souvent les parlementaires soutenant le gouvernement se contentaient de prendre acte, de renvoyer aux discussions qui étaient prévues, et enfin de transmettre au ministre concerné, celui du travail.

Parmi les parlementaires de l'opposition certains se contentaient également de prendre acte et très majoritairement de déclarer leur attachement au Statut général de la Fonction Publique d'Etat mais sans pour autant affirmer un engagement fort à défendre toutes les composantes de ce statut et en particulier le maintien de la règle du calcul de la pension sur le dernier indice détenu pendant les 6 derniers mois.

Que nous pensionnés de la Fonction Publique d'Etat défendions cette règle des 6 derniers mois pour nos camarades encore en activité, alors même que nous ne sommes plus concernés, cela apportait encore plus de poids à cette revendication.

Compte tenu que dans aucune réponse nos arguments n'ont été remis en cause on peut considérer que l'envoi de ce courrier a aussi permis, comme c'était un de ses buts, de mettre à mal les affirmations récurrentes concernant les prétendus privilèges liés à la situation des fonctionnaires.

Enfin, avoir entrepris cette action avant que les décisions gouvernementales ne soient prises, a permis de démontrer une détermination forte de se battre, y compris pour les retraités, contre toute remise en cause même partielle du Statut général de la fonction publique d'Etat .

Il est donc possible d'affirmer que cette action du seul CLR a présenté un intérêt certain et que l'on peut considérer qu'un certain nombre de points positifs sont à mettre pour partie à son actif.



Ils rabotent, mais si on botaxait ?

Compte tenu que selon l'INSEE, les déficits publics cumulés au sens de Maastricht se montent actuellement à 1 489 milliards d'euros, il faut donc trouver de l'argent quelque part pour combler ces déficits. Et, pour cela, notre Président ne pense qu'à raboter les niches fiscales. Oui mais pas celles qui favorisent les plus riches, comme le bouclier fiscal, non, mais celles qui vont toucher les plus modestes et les classes à peine moyennes (comme celle concernant les étudiants ou celle des intérêts d'emprunts qui elle faisait partie de ses promesses électorales). Au niveau des nouveaux impôts possibles, comme vous le savez, le Conseil Constitutionnel a censuré la taxe carbone. Il a conclu que compte tenu du nombre important d'exonérations, elle ne permettait pas de lutter avec efficacité contre le réchauffement climatique. Là encore c'est le français moyen qui aurait été mis à contribution, notamment celui qui a besoin de sa voiture pour se rendre au travail ou tout simplement pour décompresser le week-end, en partant à la campagne respirer l'air pur loin de la pollution de la ville.

Se servir de l'impôt pour qu'il y ait une meilleure redistribution des richesses, est donc un choix politique essentiel et révélateur des options des élus et de leur vision de la société et cela peut quelque fois faire germer des idées originales. Ainsi aux USA pour financer le nouveau régime de sécurité sociale mis en place par Barak Obama, il a été élaboré un projet de loi présenté par les sénateurs démocrates, qui proposait d'instituer un nouvel impôt appelé « **Botax** ».

Il s'agissait de prélever une taxe de 5% sur les opérations chirurgicales dites de confort telles que : les implants mammaires, les liftings, les liposuccions, les injections de collagène, l'abdominoplastie... et la liste n'est pas limitative. Etaient, bien entendu, exclues du dispositif les chirurgies reconstructrices qui n'ont rien à voir avec la chirurgie esthétique puisque remboursée par la sécurité sociale et destinée à reconstituer au mieux la partie du corps qui existait au préalable sans modification. En 2009, selon les statistiques américaines, 307 000 femmes ont eu recours aux implants mammaires et 245 000 personnes se sont fait liposucer. Pour les rides, les médecins ont utilisés 5 millions de doses de Botox. En tout, ce marché de la chirurgie esthétique représentait un chiffre d'affaires d'environ 10 milliards de dollars.

Bien évidemment, les médecins plasticiens américains ont mené une campagne de lobbying, avançant l'argument classique que les patients se rendraient dans les pays voisins (Canada, Mexique...), que la chirurgie esthétique concernait principalement les classes moyennes et que la taxe était source de discrimination puisque la chirurgie plastique concernait à 85% des femmes.

En France, après la suppression de la taxe sur les chiens et de la taxe sur les portes et fenêtres, peut être que taxer les opérations de chirurgie esthétique en prélevant un impôt sur le rabotage des fesses par liposuction ou le rabotage des rides par un lifting du visage serait enfin une proposition novatrice qui pourrait aider à réduire le déficit !!! Mais attention, il faut savoir que les sénateurs américains ont fini par abandonner leur proposition de loi et se sont rabattus sur une taxation touchant les clients des salons de bronzage !

Nous espérons que vous êtes tous rentrés bronzés de vos vacances !!! On ne sait jamais !!!

AGEANOFISC et l'actualité ...

AGEANOFISC

-- **Pense sérieusement à créer un holding de patrimoine** pour être imposé sur les fonds sortis avec un abattement spécifique. C'est quand même mieux d'être imposé non pas sur ce que l'on gagne mais sur ce qu'on dépense. Bien sûr, il ne faut pas être Smicard qui paye déjà de la TVA sur tout ce qu'il gagne.

-- Après la remise de la légion d'honneur à l'homme d'affaires sa femme, a appris que M. Woerth avait remis la même distinction à l'expert comptable qui a vérifié ses comptes de campagne pour 35 ans de bons et loyaux services dans le même cabinet. Agéanofisc pense que tous ses camarades qui ont plus de 35 ans de service à la DGFIP méritent eux aussi la légion d'honneur.

-- **A été frappé d'amnésie**, ne sait plus où il a mis ses clés de voiture. D'autres ne savent pas à qui appartient l'île d'Arros, petit paradis perdu aux Seychelles. Que voulez-vous, la maladie frappe à tous les niveaux.

-- **A été outré** tout comme notre camarade Marcel FRIZOL qui lui a envoyé un écho des propos tenus dans une radio par Alain MINCK, le conseiller spécial et du soir de M Sarkozy. **«J'ai un père de 102 ans qui a été hospitalisé 15 Jours ce qui a coûté 100 000 Euros à la collectivité française. C'est un luxe extraordinaire pour lui donner quelques mois ou années de vie. Ce cadeau est aberrant et il faut s'interroger sur la récupération des dépenses médicales des très vieux en mettant en cause leur patrimoine» !!!!!!!!!!!!!**

Billet d'humeur : Rien ne va plus

Je pense que tout va de plus en plus mal, à tous les niveaux et pour le plus grand nombre.

La hausse du prix du gaz, de l'électricité, des frais postaux et maintenant, on l'annonce, l'augmentation de la taxe d'habitation pour 2011. Il faut faire face à tout cela avec une retraite qui, elle, n'a augmenté que de 0,90% et les salaires que de 0,50% Comment les retraités, les salariés peuvent-ils s'en sortir...?

Chaque année chacun doit faire de plus en plus de sacrifices. Si tous n'en mouraient pas tous étaient atteints : les classes moyennes se plaignent et que dire pour toutes les personnes qui ont moins qu'un SMIC pour vivre.... Et dans le même temps de façon scandaleuse l'on constate en 2009 une augmentation du nombre de millionnaires dans le monde (+14%) et l'on sait que 1% des foyers de la planète se répartit 38% de la richesse privée mondiale.

Devons nous toujours accepter sans broncher cet écart entre les plus riches et les pauvres ?

Le rouleau compresseur devient de plus en plus exigeant afin d'obtenir encore plus d'argent de notre part alors que les spéculateurs en veulent toujours plus. Beaucoup de salariés ne peuvent même plus se défendre par la grève, ils n'en n'ont plus les moyens et dans le privé c'est marche ou crève.

Tant que le monde du travail ne sera pas uni pour se battre nous n'arriverons à rien. Pour l'instant il n'y a qu'une chose à faire, unifier nos forces pour lutter efficacement contre ce système, cette idéologie. Fédérer l'ensemble des syndicats ce n'est pas une mince affaire mais chacun doit mettre de l'eau dans son vin et ne penser qu'à la justice sociale dans notre pays.

Jean Pierre Noiré

EN CONTRE POINT...

AGEANOFISC a trouvé cette blague révélatrice de notre époque

Devant l'entrée du siège social de sa banque, un trader gare sa Porsche Panamera (Turbo!) flambant neuve, histoire de frimer devant ses collègues. Comme il commence à sortir de sa voiture, un camion, à toute allure, passe si près qu'il arrache la porte ! Puis disparaît aussi vite. Le trader se rue sur l'ordinateur qui fait aussi télévision, téléphone et qui est incorporé dans le tableau de bord et appelle la police.

Cinq minutes après les flics sont là. Avant même qu'un des policiers n'ait pu poser la moindre question, le trader commence à hurler : *"Ma Panamera, ma superbe Turbo est foutue. Quoi que fassent les carrossiers, ce ne sera plus jamais la même ! Elle est foutue, elle est foutue !"*

Quand il semble avoir enfin fini sa crise, le policier hoche la tête avec dégoût et dit : *"C'est absolument incroyable à quel point, vous autres banquiers, vous êtes matérialistes ! Vous êtes si concentrés sur vos biens que vous ne pensez à rien d'autre dans la vie."*

"Comment pouvez-vous dire une chose pareille à un moment pareil ?" sanglote alors le propriétaire de la Porsche.

Le policier répond : *"Vous n'avez même pas conscience que votre avant-bras gauche a été arraché quand le camion vous a heurté."*

Le trader regarde son bras avec horreur.

"PUTAIN !!!" Ma Rolex ?!!!!..."

... AGEANOFISC et l'actualité

AGEANOFISC vous informe

AGEANOFISC a été heureux de recevoir en forme de clin d'œil de Michèle Brugneaux, correspondante CLR du Var, cet extrait d'un livre qu'elle a apprécié et qui s'intitule "Dédé " de Patrick Pelloux et Charb.

Il a travaillé dur Dédé, fonctionnaire à l'éducation Nationale, il a gravi tous les échelons. Le cœur sur la main, avec le caractère trempé du Pays Basque, la générosité dans l'âme, la gentillesse naturelle. S'il a une philosophie, c'est celle du bonheur, avec le devoir de le transmettre aux autres.

Il n'a pas volé son argent, et plus d'un élève lui doit son savoir parler espagnol. Un jour, il a décidé de repasser de l'autre côté du pupitre pour devenir proviseur. Il a réussi le concours et s'est coltiné un lycée très dur, dans un quartier très difficile. Pendant quelques années, il s'est fait des cheveux blancs et pas mal de rides, à tenter de sortir des mêmes de leur échec, à leur expliquer que l'argent, la télévision, le fun des fiestas n'ont qu'un temps, et que ce n'est pas la vraie vie. Pas dupe, le Dédé. Il sait bien que le boulot est rare, mais que de toute façon, sans un minimum de savoir, les mêmes ne seront rien d'autre que des consommateurs et auront encore moins de chance de s'en sortir.

Un jour, il en a eu ras le bol de voir le fossé se creuser toujours plus entre les politiques et la vie réelle, de voir tous les problèmes de société se répercuter sur l'école, avec les familles difficiles et la banalisation de la violence, les enfants perdus, l'ampleur du KO social... Il était temps que la retraite arrive... Il avait toujours voulu retourner là-bas, dans le pays de son enfance, de sa jeunesse. Là où une partie de sa famille vit, pendant que l'autre partie regarde la mer du haut du cimetière de Saint-Jean-de-Luz. Il adore son Pays Basque, avec sa culture généreuse et conviviale, avec l'Espagne qui n'est jamais loin, la beauté de son ciel, ce mélange de mer et de montagne qui arrive à se confondre.

Il a préparé sa retraite en cultivant sa passion pour l'Opéra, conscient que les disques, les bouquins, les DVD, la musique et l'art sont une nécessité. Incollable sur les interprètes, les orchestres, les scènes et les festivals !

Il a gardé plein de potes et son programme est bouclé de mois en mois. Ses petits-enfants nourrissent ses espoirs et dans le regard de son épouse, il ne voit pas le temps qui passe, mais l'amour immuable, comme la roche des côtes de Biarritz. Pour lui, le temps ne s'arrête pas à la retraite, il va bien au-delà de l'horizon de cet océan qu'il regarde tous les jours.

Sa retraite est heureuse. Si vous passez aux Fêtes de Bayonne, vous pouvez aller chanter avec lui dans une pena mais ne l'embêtez pas, car il doit toujours séduire et conquérir sa belle, l'amour de sa vie. Carmen est à ses côtés, et pour longtemps.

Depuis la création du Service des Retraites de l'Etat à l'été 2009, la question de la pérennité des Centres Régionaux de Pensions était dans toutes les têtes, toute réforme gouvernementale dans le cadre de la RGPP étant conditionnée à l'obligation de supprimer des emplois.

Le couperet est tombé début 2010. L'administration combinant prise en compte de la taille en emplois équivalent temps plein des CRP et nouveau critère d'« attractivité RH » pour élaborer sa cartographie des futurs Centres de Gestion des Retraites, ce sont 12 Centres Régionaux de Pensions qui sont condamnés d'ici la fin 2011, 10 au delà d'une ligne Lille/Paris/Clermont Ferrand/Marseille. Le critère d'attractivité, qui pourrait bien avoir de beaux jours devant lui, s'appuie sur le niveau des demandes de mutations pour les différents départements pour sélectionner ceux retenus pour l'installation des nouveaux services sans aucune logique d'aménagement du territoire ni considération pour les usagers de ces régions. Peu importe d'ailleurs l'avenir et les demandes d'agents qui pourraient choisir demain de rejoindre par exemple un bon tiers est de l'Hexagone.

Les dossiers particuliers aujourd'hui traités dans les CRP appelés à disparaître seront transférés sur les CRP subsistants, renommés Centres de Gestion des Retraites avec, pour les pensionnés, création en front office d'un centre d'appel avec deux établissements, l'un à Rennes, l'autre à Bordeaux (également centres de gestion pour leurs régions).

L'administration a pourtant reconnu le haut niveau de qualité, la compétence et l'implication des agents des CRP dans l'accueil des usagers mais l'un des objectifs de sa réforme est clairement « dans le cadre de la RGPP » d'« organiser au niveau national le service rendu à l'utilisateur ».

Pour le pensionné, c'est donc l'éloignement du service rendu. Dans les CRP qui disparaissent comme dans ceux qui demeurent, les plus fragiles d'entre eux, tant par leur âge que leur situation sociale, avaient l'habitude d'appeler ou de se rendre physiquement auprès de leur Centre de Pensions où un agent suivait leur dossier. Ce ne sera désormais plus le cas, le hasard d'un appel les menant d'un correspondant à un autre entre Rennes et Bordeaux, un agent non directement chargé de la gestion de son dossier.

C'est donc bien un recul de la qualité d'un service public rendu au nom de l'intérêt général au pensionné qui est programmé dans un service qui rendait pourtant une prestation de haute qualité selon ceux-là même qui l'amputent aujourd'hui au nom d'une politique budgétaire dogmatique au service des intérêts particuliers d'une minorité.